



Jean Dionis du Séjour
Député de Lot-et-Garonne
Conseiller Municipal d'Agen

Monsieur Alain MARIOTTI
Président de la Chambre du
Commerce
et de l'Industrie de Lot-et-Garonne
52, cours Gambetta
B.P. 279
47007 AGEN Cedex

Réf. JDS/VD/COM/Bergua100103

Agen, le 10 janvier 2003

Monsieur le Président,

Je me permets de vous interroger quant à l'éventuel projet du promoteur anglais GVA d'un centre commercial de produits vendus directement d'usine sous l'enseigne « *Village de marques* » à Damazan à la sortie d'autoroute A62.

Ce projet rassemblant des magasins de marque les plus connus au niveau du prêt-à-porter, chaussures... serait, selon vos informations, de 12 000 m² de surface de vente répartie sur 60 magasins avec un objectif à terme de 25 000 m².

Ce projet qui crée un émoi considérable dans l'ensemble de l'Agenais et du Néracais est, à mon avis, en contradiction complète avec les objectifs d'aménagement de territoire établis par le gouvernement actuel. Tous les dispositifs actuels de revitalisation commerciale seraient dérisoires si un tel projet venait vider les villes et les villages, d'abord de l'Albret mais aussi de l'Agenais, d'une partie essentielle de leur tissu commercial.

Il me semble qu'en liaison avec les responsables politiques et consulaires tout doit être fait pour bloquer ce projet dès maintenant. Pour ma part, je tenais à vous faire part de mon opposition complète à celui-ci. Je vous remercie de me faire parvenir toutes les informations que possède votre administration à ce sujet dès que cela sera possible et je solliciterai un rendez-vous avec vous dans les jours à venir.

En restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.

Jean Dionis du Séjour